



COMMUNE DE SÉRÉVILLERS

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

D'accord, l'année 2023 ne démarre pas sous les meilleurs auspices avec l'inflation, les coûts de l'énergie ou la réforme des retraites, mais je veux malgré tout rester optimiste. Le conseil municipal et moi-même souhaitons, plus que jamais, améliorer la vie des habitants de Sérévillers et nous ne manquons pas de projets pour y parvenir.

Avant de vous en parler plus en détail, nous présentons à chacun d'entre vous et à tous ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux pour l'année 2023. Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, vous garde en bonne santé et vous permette de voir se réaliser tous vos projets.

Comme toujours, le conseil municipal et moi-même continuerons de vous informer des décisions prises et de celles à venir, pour le bien de la commune et de chacun d'entre vous.



SÉRÉVILLERS est un petit village et comme dans tout petit village, chaque événement est important.

Bienvenue au petit Naël et félicitations à ses parents.



RÉALISATIONS 2022

1) Les travaux de la mairie ont été achevés. L'électricité, les peintures intérieures et extérieures ainsi que l'étanchéité de la toiture.

Le coût des travaux s'élevait à 23911 € HT.

La mairie a obtenu des subventions de la Dotation d'équipement des territoires ruraux d'un montant de 9773 € et du Conseil Départemental de l'Oise d'un montant de 9770 €.

Restait à la charge de la commune la somme de 4368 € HT

Nous avons également acheté du mobilier pour la mairie : un nouveau bureau et un meuble de rangement pour un montant de 2982€ HT.

2) La place du village a bénéficié de nouveaux aménagements avec l'installation de barrières de protection pour la sécurité des plus jeunes. Ces barrières ont coûté 3600 € TTC. Merci aux bénévoles et aux membres du conseil municipal qui ont participé à leur installation.



3) L'ancienne tondeuse a été remplacée pour un montant de 971 € TTC.
La mairie a également acheté une balayeuse d'un montant de 12998 € TTC pour permettre de nettoyer les rues et soulager le travail de l'employé communal.



4) Enfin, concernant la salle des fêtes, des travaux de nettoyage de la toiture et d'étanchéité ont été effectués pour un montant de 1250 € TTC.

PROJETS 2023

L'espace ludique :

Voilà un projet qui nous tient vraiment à cœur : La création d'un espace ludique et sportif sur la place du village.

Comme vous pouvez le voir sur les plans, vous pourrez y retrouver un terrain de pétanque, un équipement de fitness, une table de ping-pong et une structure spécialement conçue pour les plus jeunes.

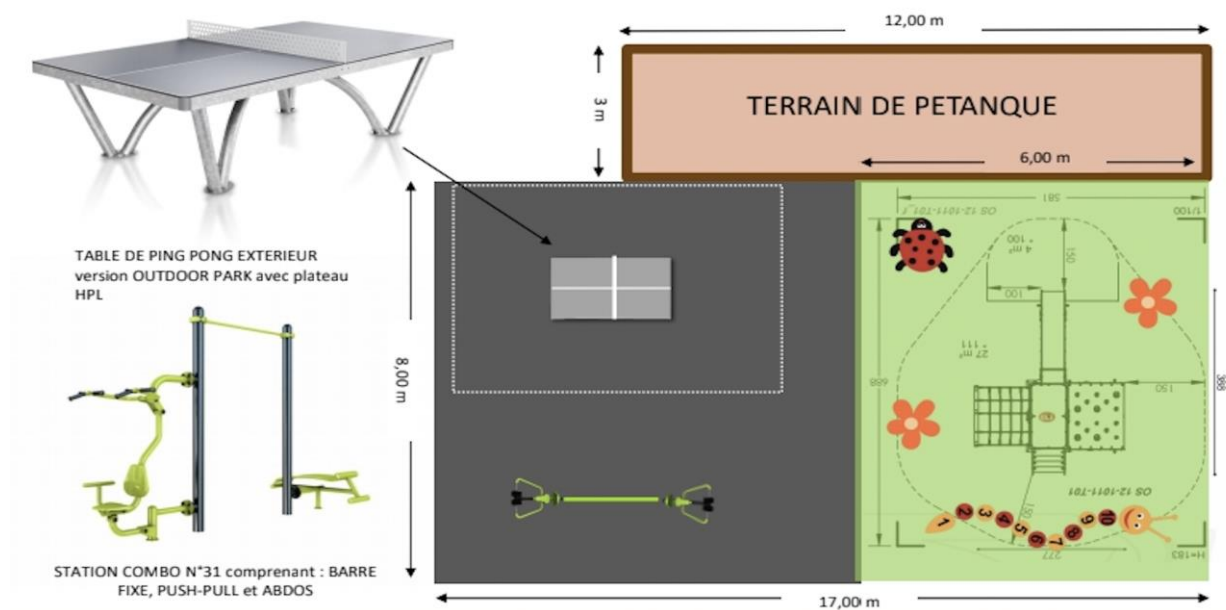
Le coût du projet est de 34643 € HT.

Une demande de subventions a été faite auprès de la DETR pour 10393 €.

Une autre a été faite auprès du département pour 14200 €.

Et enfin une demande auprès de la CCOP (Communauté de Communes Oise Picarde) pour 2500 €.

Restera à la charge de la commune la somme de 7550 € HT



Chemin vert :

Le chemin qui relie Sérévillers à la forêt du Mesnil St Firmin, et qui fait partie du territoire de la commune, sera refait entièrement. Le projet devait être réalisé en 2022, mais sera finalement effectué cette année.

Un géomètre a été mandaté pour délimiter le chemin et interviendra juste avant le début des travaux. Le coût de la réfection du chemin et du travail du géomètre s'élève à 27340 € HT.

Création de parkings devant la mairie :

Il est prévu de créer, au minimum, 3 emplacements de parking, plus une place réservée aux personnes à mobilité réduite.

Le but est de faciliter l'accès à la mairie et d'en sécuriser les abords en évitant que des voitures ne se garent dans le virage.

Ce projet coûtera 6826 € HT.

Une demande de subvention a été faite auprès de la DETR pour 2662 €.

Une autre a été faite auprès du département pour 2790 €.

Restera à la charge de la commune la somme de 1374 € HT

Accotements rue de la mairie :

Nous avons également en projet la réfection des abords de la voirie communale, plus spécifiquement sur la rue de la mairie.

Ces travaux sont encore à l'état de projet. Rien n'a pour l'instant été décidé.

Vous serez bien sûr tenus informés de l'avancement du projet.

La situation financière de la commune est toujours très saine.

Ce qui nous permet d'envisager sereinement les travaux nécessaires à l'entretien de son patrimoine et au confort de ses habitants, sans augmenter les impôts locaux.

INFORMATIONS DIVERSES 2023

Permis de construire :

Toute construction ou modification importante de votre habitation, doit faire l'objet, selon la surface, d'un permis de construire ou d'une déclaration de travaux.

Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de l'Abbaye :

La CCOP (communauté de Communes de l'Oise Picardie) dont nous faisons partie a installé de nouveaux services médicaux à Breteuil, c'est un atout important pour avoir des soins de qualité et de proximité. N'hésitez pas à les solliciter au 03 65 65 75 75.

Recensement militaire :

Nous vous rappelons que chaque enfant à partir de 16 ans doit venir se faire recenser pour la journée militaire, fille et garçon.

Cette étape est importante car obligatoire pour pouvoir ensuite prétendre à d'autres démarches (par exemple, passer son baccalauréat ou son permis de conduire).

Carte d'identité et passeport :

Les demandes de carte d'identité et de passeport sont à faire **uniquement** sur le site ANTS.fr. Et ensuite, prendre rendez-vous avec une mairie qui possède la machine à empreintes biométriques (Breteuil, St Just en chaussée).

Carrière :

Pour le dépôt de branchages et herbes uniquement.

Les samedis de mars à Novembre de 9h à 18 h.

Les haies bordant les chemins du tour de ville, doivent être entretenues par les riverains.

Salles des fêtes :

La salle peut être louée à la journée ou pour le week-end.

Prix de la location pour les habitants de Sérévillers : WEEK-END 115,00 €
LA JOURNEE 70,00 €

Prix de la location pour les gens extérieurs : WEEK-END 140,00 €
LA JOURNEE 85,00 €

Pour la période hivernale, en raison de l'augmentation des tarifs de l'électricité, un forfait supplémentaire est appliqué : WEEK-END 50,00 €
LA JOURNEE 30,00 €

Pour la location, vous aurez besoin d'une attestation d'assurance.

Vous devrez également verser une caution de 500 €.

Syndicat des eaux :

La commune de Villers-Tournelle a rejoint le syndicat des eaux.

La facturation d'eau passe à la TVA au 1^{er} janvier 2023 avec un taux de 5.5% applicable sur la consommation, l'abonnement et les taxes.

Le syndicat des eaux prend en charge l'augmentation de l'abonnement due à cette nouvelle application de la TVA.

En revanche, le tarif de l'eau augmentera très légèrement.

Comité des fêtes :

Nous remercions les bénévoles qui se sont investis pour vous offrir le repas du 14 juillet et pour l'organisation de la brocante, d'Halloween, du spectacle de Noël et des différentes cérémonies.

Je tiens à remercier le comité des fêtes pour son travail et tiens à vous rappeler que vous êtes toutes et tous les bienvenus à ces événements importants pour la cohésion du village.

D'ailleurs, si vous souhaitez vous investir dans ces projets, n'hésitez pas, le comité a toujours besoin de bonnes volontés.



J'espère que ces informations, que j'ai voulu les plus complètes possibles, vous ont intéressées.

Je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, aux heures de permanence de la mairie : le jeudi de 18h à 19h.

Je vous réitère mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Maire, Vasco Antunes